

INVENTAIRE-SOMMAIRE
DES ARCHIVES HOSPITALIÈRES
ANTÉRIEURES A 1790

REDIGÉ PAR M. ALFRED LEROUX, ARCHIVISTE

Haute-Vienne

Ville de Limoges

7^e fonds

**Confrérie de Notre-Dame de la Règle ou des Tailladours,
unie à l'hôpital général**

Limoges

Imprimerie typographique D. Gély, imprimeur de la préfecture

1884-1887

Corps du répertoire

SÉRIE A — ACTES DE FONDATION ET PRIVILÈGES

H SUP LIMOGES 7 A 1

Requête présentée par l'hôpital général de Limoges à la sénéchaussée du lieu pour obtenir l'union de la dite confrérie, conformément aux lettres patentes de fondation : suit copie de l'exploit adressé aux bailes de la dite confrérie en vertu de la précédente requête.

Liasse : 1 pièce papier.

1662

SÉRIE B — TITRES DE PROPRIÉTÉ, DROITS UTILES, PIÈCES DE PROCÉDURE

H SUP LIMOGES 7 B 1

« Extrait des rentes dbues aux confrères de Notre-Dame de la Reigle, à présent réduite pour la gloire de Dieu et nostre salut à la nourriture des pauvres de l'hospital général, du consentement des bayles et confrères. »

Liasse : 2 pièces papier.

Vers 1661

Les dites rentes sont assises : sur la terre de la Bourderie, sur le lieu de Laselas, sur une vigne du Sablard possédée par M^e Tardieu, curé de Saint-Jean-Ligoure ; sur une maison du Naveix, sur une maison des Combes possédée par Jean David, M^e épinglier ; sur une maison possédée par le sieur Dumont, « lieutenant du chevalier du gué ; » sur une autre maison des Combes possédée par Noël Varagne, fondeur ; sur une maison du Naveix, « proche de Saint-Jamme le Tigneux, » etc.

SÉRIE D — RÉPERTOIRES DE TITRES

H SUP LIMOGES 7 D 1

Répertoire analytique des titres de la dite confrérie appelée quelquefois Notre-Dame de la Pourrade.

Cahier. - In-4°, 31 feuillets, papier (les dix premiers feuillets sont rongés sur une largeur moyenne de 4 centimètres.)

XVI^e siècle-1678

Les contrats mentionnés concernent les clos du Verdurier, de Malacarre et des Augustins, le tènement de Villeneuve, la vigne de las Meynessas, les clos de la Bordarias et de las Palissas, les tènements de Chinchaveau, de Puylanaud, etc.

SÉRIE E — ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT, DÉLIBÉRATIONS, BUDGETS, ALIMENTATION, FOURNITURES, BÂTIMENTS, MOBILIER

H SUP LIMOGES 7 E 1

« *Extrait des charges de l'office divin qui se doit faire, suivant la coutume, pour la frérie de Notre-Dame de la Règle, vulgairement appelée de la Pourrade.* »

Liasse : 2 pièces papier.

[XVII^e siècle]

Sans date ; écriture du XVII^e siècle. 1^o Messes : aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de l'Ascension et de la Conception ; 2^o Processions : à l'octave de Saint-Étienne, au jour de Saint-Loup, au mardi de Pâques, au jour de Saint-Pierre-Saint-Paul. - Copie de la quittance délivrée par les bailes de la dite confrérie à Léonard Foucher, laboureur, d'une somme de 46 sols pour arrérages de rentes, 1633.

H SUP LIMOGES 7 E 2

Livre de comptes, en dialecte limousin.

Registre. - In-12, 217 feuillets, papier (format étroit ; tranche rongée sur une largeur moyenne de 4 centimètres.)

XV^e siècle